



SCPI ELEVATION TERTIOM

Bulletin Trimestriel d'Information n°2

4^e trimestre 2024



Analyse du 1^{er} octobre 2024 au 31 décembre 2024

Validité sur le 1^{er} trimestre 2025

La note d'information de la SCPI Elevation Tertiom a reçu le visa AMF SCPI n°24-13 en date du 23 juillet 2024. Elevation Capital Partners est une société de gestion agréée par l'AMF sous le numéro GP-1500006.



Chiffres clés et actualités

Chiffres clés au 31 décembre 2024



16 856 200 €

Capitalisation



576

Associés



200 €

Prix de souscription /
Valeur de retrait



42

actifs

Actualités du trimestre

Benoit PETIT
Président – Elevation Capital Partners



Cher(e)s associé(e)s,

La SCPI Elevation Tertiom clôture 2024 avec une capitalisation de 16,9 M€, grâce à une collecte de plus de 9 M€ sur le 4^e trimestre. Au 31 décembre 2024, soit 4 mois après son lancement, 576 associés ont choisi Elevation Tertiom pour diversifier leur placement immobilier en Outre-mer.

Parmi eux, les 1^{ers} souscripteurs dont les parts sont entrées en jouissance au cours du 4^e trimestre 2024 vont percevoir la première distribution réalisée par Elevation Tertiom : **le résultat de l'exercice permet une distribution de 6 € par part et de placer le solde en report à nouveau à hauteur de 8,30 € par part.**

Le dernier trimestre de l'année a été l'occasion pour la SCPI de réaliser son **3^e investissement**, à la Réunion, en parts de **l'OPPCI Indigo Référence géré par Elevation Capital Partners**, véhicule immobilier propriétaire d'un immeuble de bureaux neufs en VEFA à Saint-Denis. Elevation Tertiom prend ainsi part à l'acquisition de 1 087,5 m² de bureaux certifiés HQE (et 300 places de parking), en partie loués à une grande société cotée du CAC 40 pour établir son siège social régional. Cette opération d'envergure, au cœur du 1^{er} pôle tertiaire de la Réunion, est un ensemble immobilier mixte attractif proposant, en plus des surfaces de bureaux, une offre de commerces et de loisirs sur environ 10 350 m² au total.

Nos convictions dans l'opportunité d'investir dans l'immobilier tertiaire ultramarin et notre capacité à saisir les meilleures opérations se manifestent, dès la fin de ce 1^{er} exercice, dans l'évolution significative des valeurs d'expertise des 42 actifs en portefeuille :

- portefeuille de 35 commerces à La Possession : **+10,30 %** par rapport au prix d'acquisition
- portefeuille de 6 commerces à Saint-François : **+35,59 %** par rapport au prix d'acquisition
- immeuble de bureau à Saint-Denis (OPPCI Indigo Référence) : **+8,76 %** par rapport au prix d'acquisition

Le démarrage dynamique de la SCPI Elevation Tertiom nous permet de poursuivre confiants son déploiement en 2025, fondé sur une sélection rigoureuse d'actifs répondant à des critères de qualité, de localisation et de performance. La SCPI garde comme objectifs de renforcer son positionnement unique dans l'immobilier tertiaire ultramarin, de capter une performance potentielle attractive et de mutualiser les risques grâce à une diversification géographique et sectorielle du portefeuille.



Distribution et performance

Distribution du 4^e trimestre 2024

6 €

Dividende brut
par part
versé au plus tard le
28/02/2025

Dont

Revenus locatifs	-
Revenus financiers	6 €
Revenus non récurrents	-

Objectifs de performance, non garantis

9 %

Taux de rentabilité
Interne (TRI) 10 ans

8 %

Taux de distribution
annuel

Objectifs fondés sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtés par la société de gestion, ne constituant en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Le TRI mesure la rentabilité de l'investissement dans la SCPI en tenant compte de l'évolution du prix de la part et des revenus distribués sur la période.

Le taux de distribution de la SCPI (net de frais et brut de fiscalité) est la division du dividende brut, avant prélèvement libératoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte de l'associé, versé au titre de l'année (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées) par le prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année. La distribution n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, à la hausse comme à la baisse, en fonction des conditions de marché.

Patrimoine immobilier au 31/12/2024



Actifs en portefeuille



42 actifs
en portefeuille



1 actif / 3,9 M€
Acquisitions du trimestre



N/A
Cessions du trimestre



6 733,66 m²
Surface totale gérée

Acquisitions du trimestre

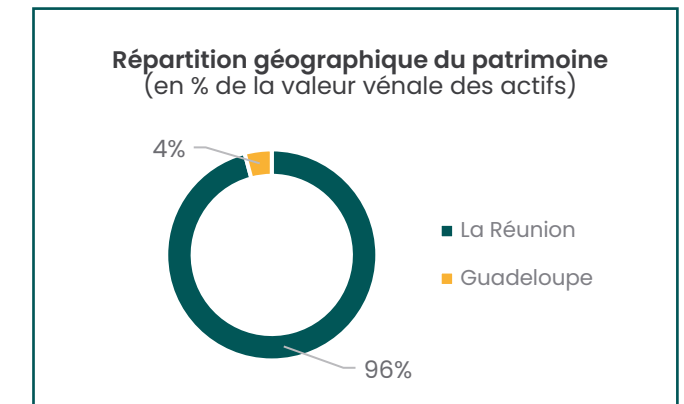
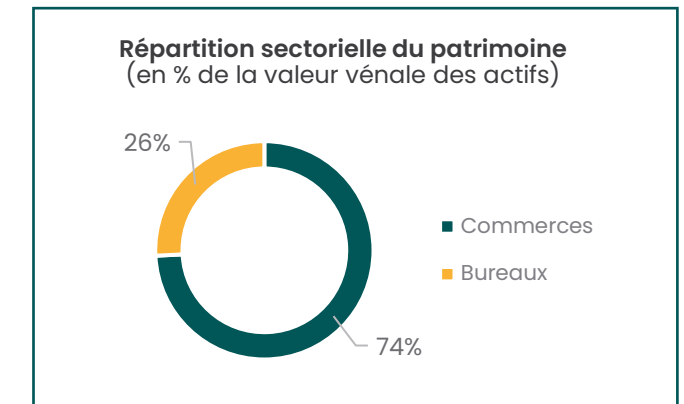
Date d'acquisition	Typologie	Profil locatif	Localisation	Surface	Prix d'acquisition acte en mains
08/11/2024	Parts d'OPPCI Indigo Référence ¹	Bureaux Multi-locataires	La Réunion Saint-Denis	1 087,5 m ²	3 901 000 € ²

¹ L'OPPCI Indigo Référence est géré par Elevation Capital Partners.

² Dont 35 % libérés à la souscription, soit 1 365 350 €.

Les investissements réalisés ne présagent pas des investissements futurs.

Répartition du portefeuille





Acquisition du 4^e trimestre 2024

OPPCI Indigo Référence



Bureau



La Réunion – Saint-Denis



Date d'acquisition : 08/11/2024



Rentabilité brute : 7,6 %¹

Description de l'opération :

- Acquisition de titres d'un véhicule d'investissement, l'OPPCI Indigo Référence, propriétaire d'un immeuble de bureaux en VEFA à Saint-Denis.
- Opportunité d'acquisition de **1 087,5 m² de bureaux certifiés HQE (et 300 places de parking)**, en partie loués à une grande société cotée du CAC 40 pour établir son siège social régional à la Réunion.
- Le bâtiment se situe au cœur d'une opération immobilière mixte d'envergure proposant également une offre de commerces et de loisirs sur environ 10 350 m² au total.
- Les travaux sont réalisés par un promoteur avec une expertise locale, OCIDIM, filiale de développement immobilier du Groupe Vinci Construction DOM-TOM.
- **Au 31/12/2024, la valeur d'expertise de l'actif est supérieure de 8,76 % au prix d'acquisition.**

Situation locative :

- Bureaux loués à une grande société cotée du CAC 40, avec un bail de 12 ans fermes signés en état futur d'achèvement¹.
- Solde des surfaces : commercialisation en cours



Actifs en portefeuille

Kanopée Boutique



Commerce



La Réunion – La Possession



Date d'acquisition : 31/07/2024



Rentabilité brute : 8,5 %¹

Description de l'opération :

- Portefeuille de **35 locaux commerciaux neufs**, en état futur d'achèvement, au sein de l'opération Kanopée du projet mixte *Cœur de Ville* à La Possession. Ensemble immobilier certifié BREEAM et réalisé par Opale, développeur immobilier de 1^{er} plan à La Réunion. Livraison prévisionnelle : 2^e trimestre 2025.
- **1^{er} écoquartier ultramarin²** dont la vocation est de développer le centre-ville en étoffant l'offre commerciale et les services pour répondre aux attentes de la population.
- **Forte croissance démographique à La Possession** : +21,5 % entre 2007 et 2017 et +13,5 % attendus d'ici à 2030/2032 pour atteindre 40 000 habitants².
- **Phases de constructions essentielles achevées** (bâtiments hors d'eau et hors d'air). Les travaux se poursuivent notamment sur la voirie et dans l'aménagement des intérieurs.
- **Au 31/12/2024, la valeur d'expertise des actifs est supérieure de 10,30 % au prix d'acquisition.**

Situation locative :

- Commercialisation en cours
- 26 baux signés en état futur d'achèvement¹
 - **WALT** (durée moyenne) : **9,9 ans**
 - **WALB** (durée ferme moyenne) : **7,1 ans**

Exemples de locataires¹ :



¹La pré-commercialisation de surfaces locatives et la rentabilité nette prévisionnelle sont fondées sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance. Les BEFA signés sont soumis à des conditions suspensives potentielles qui peuvent remettre en cause l'accord conclu avec les locataires. ²Sources : Ville de La Possession, Société SEMADER. Les investissements et performances passés ne présagent pas des investissements et performances futurs.



Actifs en portefeuille

Azur Commerces



Commerce



Guadeloupe – Saint-François



Date d'acquisition : 27/08/2024



Rentabilité brute : 11,90 %¹

Description de l'opération :

- Portefeuille diversifié de **6 locaux commerciaux neufs** en pied d'immeuble dans le cadre de la construction d'une résidence composée de 59 logements en R+1 et R+2. Livraison prévisionnelle : 30/06/2025.
- Programme situé à proximité du centre-ville, dans le **quartier Bellevue, à la fois résidentiel et touristique**, le long de la route touristique (RN4) reliant Pointe-à-Pitre à Saint-François. Emplacement privilégié offrant un accès facile aux commodités locales, aux plages et aux attractions touristiques.
- La ville de Saint-François compte environ 13 000 habitants. Son **économie est orientée sur les activités balnéaires et touristiques** soutenues par un réseau hôtelier, des locations meublées et des résidences touristiques.
- **Au 31/12/2024, la valeur d'expertise des actifs est supérieure de 35,39 % au prix d'acquisition.**

Situation locative :

- Commercialisation en cours



Situation locative au 31/12/2024

Mouvements de locataires

Pas de mouvement de locataire sur le trimestre.

Baux et loyers



N/A
Loyers quittancés sur le trimestre



- Surfaces occupées
- Surfaces occupées sous franchise
- Surfaces vacantes



N/A
Durée ferme moyenne des baux (WALB)

N/A
Durée moyenne des baux (WALT)



Marché des parts et valeurs au 31/12/2024



Capital de la SCPI		-	-	3 ^e trimestre 2024	4 ^e trimestre 2024
Nombre de parts en début de trimestre	-	-	11 392	41 228	
Parts souscrites sur le trimestre	-	-	29 836	47 787	
Retraits de parts sur le trimestre	-	-	N/A	N/A	
Nombre de parts en fin de trimestre	-	-	41 228	89 015	
Parts en attente de retrait	-	-	0	0	
Capital social en fin de trimestre	-	-	6 184 168 €	13 352 345 €	
Capitalisation en fin de trimestre	-	-	7 719 360 €	16 856 200 €	



Valeurs de la SCPI

Prix de souscription par part	200,00 €
Valeur de retrait par part	200,00 €
Valeur de réalisation par part	200,72 €
Valeur de reconstitution par part	217,24 €
Valeur IFI indicative	N/A



Trésorerie

3,36 M€
Trésorerie directe



Endettement

N/A
Effet de levier

4,94 M€*
Dettes et autres engagements

*Engagements liés aux appels de fonds de VEFA restant à décaisser.
La SCPI Elevation Tertiom n'a pas contracté d'emprunt bancaire au 31/12/2024.



Glossaire

- **Capitalisation** : produit du nombre de parts émises par le prix de souscription d'une part à date.
- **Capital social** : produit du nombre de parts émises par la valeur nominale d'une part
- **Capital variable** : capital ouvert, variant en fonction des souscription et retraits, dans la limite du capital maximum défini dans les statuts de la SCPI
- **Loyers quittancés** : total des loyers dus sur la période
- **Prix de souscription** : prix d'achat d'une part de la SCPI sur le marché primaire, frais de souscription inclus le cas échéant.
- **Taux d'occupation financier** : division des loyers facturés par la SCPI par les loyers facturables si l'ensemble des surfaces du portefeuille étaient louées.
- **Taux de distribution** : division du dividende brut, avant prélèvement libératoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte de l'associé, versé au titre de l'année (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées) par le prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année.
- **Taux de rentabilité Interne (TRI)** : le TRI mesure la rentabilité de l'investissement dans la SCPI en tenant compte de l'évolution du prix de la part et des revenus distribués sur la période de détention des parts.
- **Taux de recouvrement des loyers** : division des loyers encaissés par les loyers dus
- **Valeur de retrait** : valeur de la part à laquelle l'associé souhaitant sortir revend ses parts de SCPI à capital variable.
- **Valeur vénale** : valeur d'un immeuble définie par un expert immobilier agréé.
- **Valeur de réalisation** : valeur comprenant la valeur d'expertise des immeubles en portefeuille (hors droits) et la valeur des autres actifs de la société (trésorerie et autres placements).
- **Valeur de reconstitution** : valeur comprenant la valeur de réalisation augmentée des frais nécessaires à la reconstitution du portefeuille.
- **WALB** (Weighted Average Lease Break) : durée moyenne résiduelle des baux, pondérée par les surfaces louées, jusqu'à la prochaine option de sortie des locataires.
- **WALT** (Weighted Average Lease Term) : durée moyenne résiduelle des baux, pondérée par les surfaces louées, jusqu'au terme des baux.

Informations complémentaires



- **Capital social maximum** : Le montant du capital social maximum autorisé par les statuts a été fixé à 300 000 000 €. Le capital social maximum constitue le plafond au-delà duquel les souscriptions ne pourront être reçues.
- **Variabilité du capital** : le capital social de la SCPI est susceptible d'augmenter par suite des souscriptions effectuées par des associés anciens ou nouveaux. Il ne pourra pas diminuer du fait des retraits, qui ne seront par principe pris en considération qu'en contrepartie d'une souscription correspondante.
Le capital peut être réduit en une ou plusieurs fois par tous moyens en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
Pour faire face aux demandes de retrait de parts, la SCPI pourra constituer, lorsqu'elle le jugera nécessaire, un fonds de remboursement.
En cas de blocage des retraits, la Société de Gestion peut décider de suspendre la variabilité du capital et mettre en place un marché secondaire par confrontation.
- **Souscription des parts** : le prix des parts, prime d'émission incluse, doit être intégralement libéré lors de la souscription en numéraire, par chèque ou par virement sur le compte bancaire de la SCPI. La souscription de parts de la SCPI peut être financée à l'aide d'un crédit ; la souscription est alors libérée lors du versement effectif des fonds correspondants par chèque ou par virement bancaire sur le compte de la SCPI.
- **Parts sociales** : La valeur nominale de la part est fixée à 150 euros. Les parts sont nominatives et les droits de chaque associé résultent exclusivement de son inscription sur le registre des associés. Les parts sont numérotées dans l'ordre chronologique de leur émission. Les parts sociales pourront être fractionnées, sur décision de la Société de Gestion dès lors que la réglementation applicable le permettra.
- **Prix de souscription** : l'émission de parts nouvelles se réalise à la valeur nominale augmentée de la prime d'émission.
- **Jouissance des parts** : les parts souscrites entrent en jouissance le 1^{er} jour du 4^e mois suivant celui de la souscription et du règlement des parts de la SCPI.
- **Modalités de sortie** : l'associé qui souhaite sortir de la SCPI avant la liquidation de celle-ci dispose de 2 possibilités distinctes :
 - La demande de remboursement de ses parts auprès de la Société de Gestion ; par principe, elle ne sera exécutée que s'il existe en contrepartie une demande de souscription pour la compenser. Par exception, dans l'hypothèse il serait décidé de suspendre les retraits et de mettre en place un marché secondaire, les associés pourront céder leurs parts par confrontation des ordres d'achat et de vente inscrits sur le registre de la Société de Gestion au siège de la SCPI.
 - La vente directe de ses parts (cession de gré à gré), sans intervention de la Société de Gestion, à une personne identifiée par ses soins.



Principales caractéristiques

Société de gestion	Elevation Capital Partners (Agrément AMF n° GP-15000006)	Délai de jouissance des parts	1 ^{er} jour du 4 ^e mois suivant le mois de souscription							
Forme juridique	Société Civile de Placement Immobilier (SCPI)	Fréquence de distribution	Les potentiels revenus sont versés sous forme d'acomptes mensuels							
Visa et numéro AMF	Visa AMF SCPI n°24-13 en date du 23 juillet 2024 N° AMF : SCPI00010009	Fiscalité applicable	Régime des revenus fonciers, des plus-values immobilières et des capitaux mobiliers.							
Règlement SFDR	Article 6	Indicateur synthétique de risque (SRI)	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>2</td> <td style="background-color: #2e7d32; color: white;">3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>	1	2	3	4	5	6	7
1	2	3	4	5	6	7				
Nature du capital	Capital variable	Acteurs externes	<ul style="list-style-type: none"> Commissaire aux comptes : Fiduciaire de la Seine Expert immobilier : Galtier Valuation Dépositaire : ODDO BHF SCA 							
Durée de vie	99 ans	Principaux facteurs de risques	<ul style="list-style-type: none"> Risque de perte en capital et de liquidité. Risque de rentabilité : les revenus potentiels versés peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et immobilière. Risque de crédit. Risque lié à l'endettement de la SCPI. Risque fiscal. Risque de durabilité. 							
Durée de placement recommandée	10 ans									
Prix de souscription	200 € / part									



**Pour toute demande d'information,
contacter :**

**SCPI Elevation Tertiom
01 56 62 00 55
www.inter-invest.fr**

La note d'information de la SCPI Elevation Tertiom a reçu le visa AMF SCPI n°24-13 en date du 23/07/2024. La note d'information est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.elevation-cp.com et www.inter-invest.fr.